NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

UN LIBRARY
JAN 7 1980
UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

S/Agenda/2188
6 janvier 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 2188ème SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE

Qui se tiendra dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège,
le dimanche 6 janvier 1980, à 16 heures

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Lettre datée du 3 janvier 1980, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Allemagne, République fédérale d', de l'Arabie saoudite, de l'Australie, des Bahamas, de Bahreïn, du Bangladesh, de la Belgique, du Canada, du Chili, de la Chine, de la Colombie, du Costa Rica, du Danemark, de l'Egypte, d'El Salvador, de l'Equateur, de l'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de Fidji, de la Grèce, d'Haïti, du Honduras, de l'Indonésie, de l'Islande, de l'Italie, du Japon, du Libéria, du Luxembourg, de la Malaisie, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, de l'Oman, de l'Ouganda, du Pakistan, du Panama, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Pays-Bas, des Philippines, du Portugal, de la République dominicaine, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de Sainte-Lucie, du Samoa, du Sénégal, de Singapour, de la Suède, de la Somalie, du Suriname, de la Thaïlande, de la Turquie, de l'Uruguay et du Venezuela (S/13724 et Add.1 et 2).

80-00533